

Le nouveau Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Il s'adresse aux parents d'enfants nés ou adoptés le 1^{er} janvier 2006 ou après et qui prendront un congé de maternité, de paternité, parental ou d'adoption. Le tableau qui suit présente les distinctions entre l'ancien régime fédéral et ce nouveau régime provincial. www.rqap.gouv.qc.ca



ancien régime fédéral	nouveau régime provincial
Délai de carence	
2 semaines d'attente avant que les prestations débutent	Abolition du délai de carence de 2 semaines
Revenu maximal assurable	
39000\$	57000\$
Revenu assurable minimal	
Avoir travaillé 600 heures au cours des 52 dernières semaines pour être admissible	Un revenu assurable de 2000\$ suffit et les travailleurs et travailleuses autonomes sont dorénavant admissibles
Prestations de paternité	
Prestations réservées au père inexistantes	3 (régime spécifique) à 5 semaines (régime de base) de prestations réservées au père et donc non transférables à la mère
Montant des prestations	
55% du revenu maximum assurable pour un total de 50 semaines (15 semaines de congé de maternité + 35 semaines de congé parental)	Offre le choix (irrévocable) entre deux régimes soit: régime de base: 18 semaines de congé de maternité + 5 semaines de congé de paternité + 7 semaines de congé parental à 70% du revenu hebdomadaire moyen et 25 autres semaines de congé parental à 55% ou régime spécifique: 15 semaines de congé de maternité + 3 semaines de congé de paternité + 25 semaines de congé parental à 75% du revenu hebdomadaire moyen
Congé d'adoption	
35 semaines à 55% du revenu maximum assurable	Offre le choix, selon le régime de base: 12 semaines à 70% + 25 semaines à 55% ou selon le régime spécifique: 28 semaines à 75%

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSI, 210, boul. Montarville, bureau 3014, Boucherville, (Qc) J4B 6T3
téléphone: (450) 449-9630
télécopieur: (450) 449-9631
courriel: secretariat@spsi.qc.ca
<http://www.spsi.qc.ca>

COMITÉ DE RÉDACTION
Georges Gaba, chercheur
Johanne Laperrière, conseillère syndicale

DESIGN GRAPHIQUE
Guylaine Hardy Design

IMPRESSION
Imprimerie Daniel Boulet inc.

Les articles publiés dans L'Irequisitoire reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSI et ses officiers.

Pour un plus grand rayonnement

La version intégrale de ce bulletin, format « pdf », se retrouve sur le site Web du SPSI sous la rubrique « Journal L'IREQUOIS » figurant en marge.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2005



Les objectifs du nouveau président du SPSI



Qu'est-ce qui, selon vous, vous distingue de votre prédécesseur ?

Nous devons tous reconnaître les progrès importants, en particulier au chapitre des conditions de travail, qui ont été réalisés au cours des dernières années et c'est tout à l'honneur de la direction précédente et des remerciements sont de mise.

En ce qui me concerne, je privilégie une approche, disons, plus "directe" dans mes interventions face aux différents dossiers. Il faut pouvoir poser les vraies questions pour arriver à solutionner des problèmes réels. De plus, je ne suis certes pas un homme "politique", ce qui ne veut pas dire que j'hésiterai à intervenir lorsque la situation l'exigera, sur des sujets concernant les conditions de travail des chercheurs et la situation de la recherche à Hydro-Québec.

Finalement, bien que ma priorité soit la présidence du SPSI et la défense des intérêts des membres, je désire poursuivre mes projets de recherche avec autant de vigueur et ce, parallèlement à mes obliga-

tions syndicales. D'ailleurs, cela devrait me permettre de demeurer en contact avec la réalité de l'ensemble des membres que je représente.

Depuis combien de temps faites-vous partie du Bureau du SPSI et pourquoi en êtes-vous devenu membre ?

Je suis impliqué activement au sein du SPSI depuis près de 10 ans, au cours desquels j'ai eu l'occasion de participer à la négociation de trois conventions collectives. Mon engagement s'explique par ma grande motivation à faire en sorte que la R&D soit reconnue et valorisée à Hydro-Québec et que les droits des chercheurs soient non seulement protégés mais améliorés.

Quels objectifs vous fixez-vous pour ce premier mandat à titre de président ?

Le premier objectif que je me fixais est en grande partie réalisé, puisqu'il s'agit de la conclusion d'une entente acceptable avec la Direction. Maintenant, il reste à mettre en

place les mécanismes de contrôle afin de s'assurer que les différentes limites présentes dans la nouvelle convention (nombre de contractuels, temporaires, ...) soient bien respectées. De plus, des questions demeurent à régler tel le dossier de l'intermobilité, avec le SPIHQ principalement, ainsi que celui d'un accès facilité à la formation supérieure.

En deuxième lieu, je désire rétablir les ponts avec les différentes Directions d'Hydro-Québec afin de pouvoir discuter, d'une façon continue, des problématiques touchant les chercheurs et ingénieurs de l'Institut et de la R&D en général à Hydro-Québec, le tout en acceptant qu'il y aura certaines différences de point de vue. Je crois que les chercheurs ont beaucoup à apporter aux différentes divisions d'Hydro-Québec et qu'il est, conséquemment, essentiel que les Directions les écoutent plus souvent. Dans plusieurs domaines, il y aurait moins de situations d'urgence si les exploitants consultaient davantage les chercheurs et ingénieurs de l'Institut. Je voudrais aussi faire comprendre aux dirigeants l'importance que revêt la R&D, sans que l'on doive continuellement recourir à des analyses comptables qui, dans certains cas, ne tiennent pas compte de tous les intrants possibles, comme par exemple la valeur des coûts évités.

Un troisième objectif vise à améliorer la communication avec les membres. À cet effet, j'espère que la mise en place du comité de représentants pourra répondre à cette préoccupation.

Finalement, un quatrième objectif concerne la valorisation de la recherche et développement, non seulement à Hydro-Québec mais aussi dans la population québécoise. L'élaboration d'un site Web permettant de mettre en valeur l'impact des travaux de recherche des membres du SPSI m'apparaît une idée intéressante pour atteindre ce but. D'ailleurs, je profite de cette tribune pour inviter les membres à me faire connaître leur intérêt quant à la tenue possible de portes ouvertes à l'Institut en 2006. Si ceux-ci s'avéraient intéressés, j'essaierai de convaincre

nouveau président >>>

>>>... nouveau président

la Direction du bien-fondé d'une telle démarche.

Comment entrevoyez-vous l'avenir de la recherche à Hydro-Québec ?

J'espère que maintenant que la convention est signée, il sera possible d'améliorer l'atmosphère de travail à l'Institut, ainsi qu'avec les différents intervenants dans les unités d'affaires. L'arrivée de M. Thierry Vandal comme PDG et son intérêt pour le développement technologique laisse présager, j'ose croire, des jours meilleurs pour l'Institut.

Je considère cependant que des changements s'imposent dans le comportement de certains membres de la Direction de l'Institut et, en particulier, en ce qui a trait à la valorisation du travail des chercheurs. La qualité et la pertinence du travail des chercheurs ainsi que leur implication dans le développement d'Hydro-Québec ne devrait **jamais** se résumer à un simple chiffre dans un tableau *excel*.

Qu'est-ce qui motive les scientifiques d'après vous ?

C'est une bonne question dont ma femme aimerait bien connaître la réponse, particulièrement les fins de semaine. L'attrait de l'inconnu, de la nouveauté, le processus de création, le dépassement de soi ou des autres; probablement toutes ces réponses et bien d'autres. L'important est de reconnaître cette motivation et d'aider à son développement et non de l'éteindre comme ce fut le cas au cours des dernières années.

Je me permets aussi de rappeler à la Direction que la recherche est un processus créatif et que le maximum de contraintes donnera, dans bien des cas, le minimum de résultats originaux. Comprenez-moi bien, je ne veux pas dire que le chercheur doit faire ce qu'il veut comme il le veut, mais il est important qu'il ait la latitude nécessaire pour explorer différentes directions, une fois qu'une piste de recherche a été acceptée. De même, un contrôle mensuel et des justifications à outrance sont totalement contre-productifs.

Quelles sont les principales problématiques auxquelles devraient s'attaquer le SPSI dans les prochaines années ?

Une des principales problématiques reste toujours la valorisation du travail des chercheurs au sein des autres divisions d'Hydro-Québec. Il est essentiel que l'ensemble des intervenants d'Hydro prenne conscience de l'importance du développement technologique pour l'amélioration du réseau et qu'on cesse de voir les chercheurs comme des empêchements de tourner en rond, qui ne veulent que changer les habitudes de travail ou qui souhaitent prendre tout le crédit de la résolution du problème.

Une seconde problématique importante touche le régime de retraite qui défavorise les

Les 3 grandes orientations de monsieur Vandal



membres du SPSI. En effet, parce que les chercheurs et ingénieurs arrivent plus âgés à Hydro-Québec que la moyenne des employés, ils ne profitent pas pleinement des avantages du régime tel que présentement libellé. Il est donc primordial de trouver un moyen pour compenser l'effet de la diplomation supérieure par rapport aux autres employés.

Il est également crucial que la Haute Direction d'Hydro-Québec augmente le niveau des budgets internes à l'Institut pour préparer l'avenir, et que les recherches dites "*stratégiques*" soient vues avec autant d'importance que les autres projets de recherche, si elles sont, comme le laisse entendre la Direction, "*stratégiques*". De plus, il est aussi vital que du sang neuf arrive à l'Institut et qu'un transfert de connaissances harmonieux s'effectue, sinon beaucoup d'expertises disparaîtront dans les prochaines années.

Quel message aimeriez-vous livrer aux chercheurs ? à la Direction ?

D'abord, je tiens à souhaiter à tous de joyeuses Fêtes et une bonne année 2006.

Plus de cinq mois se sont écoulés depuis la nomination de Thierry Vandal à la présidence d'Hydro-Québec. Le 6 octobre dernier, il était conférencier invité au dîner d'affaires organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la Rivestud. S'adressant à l'auditoire, il y mentionnait les trois grandes orientations retenues par la société d'État. Ces orientations sont **l'efficacité énergétique, le développement de l'hydroélectricité et de l'éolien, ainsi que l'avenir technologique d'Hydro-Québec**. À remarquer que cette dernière orientation s'est substituée à celle de la sécurité et de la transparence prônée à son arrivée en poste.

De façon plus spécifique, il a reconnu que, plus que jamais, l'électricité est une ressource précieuse. Tant le bon sens économique que les questions relatives à l'environnement et au développement durable commandent une utilisation plus prudente et judicieuse de l'électricité. La croissance du parc immobilier avec la construction de 250 000 nouvelles résidences et le raccordement de deux nouvelles alumineries depuis 2001 ont eu

pour effet d'accroître la demande, un autre motif qui milite en faveur de mesures d'économie d'énergie. Il donne à titre d'exemple la réduction de 1°C du chauffage dans nos résidences qui représenterait à elle seule une économie de 2 milliards de kWh d'électricité. Il ajoute que l'objectif initial d'Hydro-Québec en terme d'économies d'énergie visant une récupération de 3 TWh a été revu à la hausse et est passé à 4,1 TWh, soit une augmentation de 36%.

Abordant le volet du développement hydroélectrique, il indique qu'Hydro-Québec compte actuellement près de 5 milliards de dollars de projets de construction de barrages. La dernière centrale ayant vu le jour, la Toulustouc est celle qui a été construite le plus rapidement dans l'histoire d'Hydro-Québec avec six mois d'avance sur l'échéancier. Le plus grand projet en construction actuellement est le projet de la centrale Eastmain-1. Cependant, il qualifie le projet Eastmain-1A / dérivation Rupert de "*projet de la décennie*", lequel fournira à lui seul 8,5 milliards de kWh d'électricité par an. Aux environnementalistes et autres écologues qui décrient l'assèchement de la rivière Rupert sur plus de 300 kilomètres, il répond: "*Rien n'est moins vrai*" et ajoute qu'il s'agit d'un projet responsable du point de vue de l'environnement. Les audiences

publiques sur ce projet devraient s'amorcer en début d'année 2006. Quant à l'éolien, il rappelle que sa production en est une qui fluctue. D'où la nécessité d'un développement complémentaire à l'hydroélectricité. Il ambitionne de faire d'Hydro-Québec la référence mondiale en matière d'intégration de l'éolien au réseau de distribution de l'électricité. Il précise toutefois que cette intégration constitue le "*même genre de défi que la ligne 735 kV*" pour le génie québécois.

L'avenir technologique d'Hydro-Québec figure également parmi les priorités de M. Vandal. Les nouvelles technologies associées à l'électricité posent un défi important à l'entreprise. La croissance du numérique dans le réseau de transport, ou encore le réseau de distribution qui sera appelé à devenir plus interactif puisque les clients pourront devenir des fournisseurs, en sont des illustrations concrètes.

Ces défis sauront-ils devenir autant d'occasions à saisir par l'Institut de recherche de faire valoir les compétences et le savoir-faire de ses chercheurs et ingénieurs ? La réponse devrait être OUI!

J.L.

Bienvenue France!

Suite à l'élection de Jean-Marc Pelletier au poste de maire de la ville de Brossard, les officiers du SPSI ont procédé à son remplacement au sein du Bureau en nommant France Guillemette, membre de l'unité Analyse et gestion de réseaux, au poste de secrétaire.

Avant-goût de la future stratégie énergétique

En novembre, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, invitait la population du Québec à une consultation en ligne portant sur les orientations de la future stratégie énergétique. Ces orientations furent dégagées à partir des mémoires déposés et présentations faites dans le cadre des audiences de la Commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétique, audiences qui ont pris fin en avril dernier. Pour prendre connaissance des commentaires émis, tapez www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp, cliquez sur *consultation en ligne*, puis en marge sur *Consulter les commentaires*. Vous pourrez également y trouver le document faisant état des orientations retenues par le gouvernement: *L'énergie pour la prospérité du Québec: les objectifs et les orientations de la stratégie québécoise*, un avant-goût de la future stratégie énergétique qui, dit-on au ministère, devrait être connue "sous peu" ... J.L.

Salut Don Quichotte!

Dans le dernier numéro de L'Irequis, **Bernard Saulnier** annonçait son départ du comité de rédaction du trimestriel. Georges Gaba et moi tenons, au nom de tous les lecteurs de L'Irequis, à le remercier chaleureusement pour ses nombreuses années de collaboration. Toujours droit et combattant, tel un Don Quichotte non pas **contre** mais **pour** ses moulins à vent, il a contribué, quoiqu'il en pense, à faire avancer lentement mais sûrement la cause de l'éolien en particulier et de la recherche en général. Son invariable bonne humeur va nous manquer lors de nos traditionnels repas de poulet. C'est avec joie que nous nous remémorerons nos rencontres de préparation des numéros de L'Irequis. Bernard a toujours perçu son rôle comme une opportunité de partager ses opinions avec ses collègues de la communauté scientifique et autres intervenants politiques. Sa plume, à la fois belle et libre, restera pour nous une source d'inspiration.

Bonjour My!

Sans prétendre vouloir le remplacer, **My Dang Handfield**, chercheuse oeuvrant dans le domaine de l'analyse des flux énergétiques au LTE, a généreusement offert sa contribution à l'équipe rédactionnelle de L'Irequis. Nous en sommes heureux et lui souhaitons la bienvenue parmi nous. J.L.

JOHANNE LAPERRIÈRE
Conseillère syndicale

